



EDITO

L'importance de l'exploration de l'extérieur pour le développement global des jeunes enfants n'est plus à démontrer. En effet, le contact direct avec la nature offre aux tout-petits un terrain de jeu infini, propice à la stimulation de leurs sens, à l'éveil de leur curiosité et au développement de leurs compétences motrices.

Les siestes sont des moments indispensables dans le développement des jeunes enfants. Elles permettent de récupérer de la fatigue physique et mentale, et favorisent également les apprentissages et la mémorisation. Pratiquées en extérieur, elles pourraient encore offrir de nombreux bienfaits sur le développement physique et psychologique de l'enfant. Une plus grande qualité de sommeil, une immunité renforcée, une amélioration de l'humeur, un développement des sens et de l'imaginaire sont parmi les bénéfiques des siestes à l'extérieur.

Faire dormir les enfants dehors ne s'improvise pas et nécessite organisation et précaution. Ce choix doit se poser en équipe et l'ensemble des professionnels concernés doit adhérer au projet avant de pouvoir être mis en place. Un matériel adapté ainsi que des vêtements adéquats aux conditions météorologiques doivent être prévus. Une surveillance régulière est essentielle par les professionnels pour garantir la sécurité des enfants. Bien sûr, les parents doivent être informés de cette pratique afin d'obtenir leur accord.

Découvrez les bénéfiques des siestes à l'extérieur mais également les défis à relever au travers des interviews de Mme Boden, ancienne directrice de la crèche de Herstal et de Mme Clesse, Accueillante d'enfants indépendante à Plainevaux.

Une autre manière d'investir les espaces extérieurs est par exemple de disposer d'un potager. Une opportunité de plus de proposer de belles activités avec les enfants. Faites un tour dans les jardins de la crèche Petit à petit de Julémont, du co-accueil de Saint-Vincent et de la crèche des Lutins de Richelle.

Bonne lecture !

Florine KAIN,
Support qualité de l'accueil et communication,
Direction de la Coordination Accueil

N°52 / 2024

SOMMAIRE

AU QUOTIDIEN P. 2-4

- « Observer... OK ! Mais comment ? »

ZOOM SUR P. 5-9

- Et pourquoi pas dormir dehors ?

SANTÉ P. 10-14

- Diversification alimentaire et prévention des allergies en milieu d'accueil
- Mises à jour du guide et des Fiches Santé
- N'exagérons pas avec le Paracétamol

SANTÉ / ENVIRONNEMENT P. 15-17

- Un potager ou un poulailler en milieu d'accueil : c'est possible !

JURIDIQUE P. 18-19

- Droits des agents ONE dans les milieux d'accueil

ACCESSIBILITÉ P. 20-21

- Rencontres autour de l'accessibilité

ÉVEIL CULTUREL P. 22-24

- Le spectacle vivant et le tout-petit : petit abécédaire
- Raconte-moi un livre...

RECETTE P. 25-26

- Propose-moi des salades

À ÉPINGLER P. 27-30

- Recueil de données médico-sociales dans les milieux d'accueil subventionnés
- Petits gourmets, grands sourires !
- Se connaître pour définir son projet professionnel



« OBSERVER... OK ! MAIS COMMENT ? »

En octobre 2023, Anne-Marie Fontaine¹, Maître de conférences, a exploré et redéfini ce qui est entendu par l'observation dans le cadre professionnel de l'accueil petite enfance. 1070 professionnels (m/f/x) se sont réunis lors de 4 journées organisées à l'initiative des Conseillers pédagogiques de l'ONE.

POURQUOI ?

Lors des accompagnements des milieux d'accueil, nous² constatons que la démarche d'observation est peu exploitée, voire méconnue dans sa mise en œuvre concrète soutenant le travail de réflexion et d'ajustement des professionnels. En parallèle, dans le cadre du programme de formation continue, des évaluations sont réalisées auprès du public participant qui exprime une demande de développer et renforcer leurs compétences d'observation : de l'enfant, du groupe d'enfants, des dynamiques dans les espaces de vie.

L'observation est une des priorités de la formation continue proposée par l'ONE ; l'un des 15 axes de l'offre de formations du programme quinquennal³. Cependant, cette offre était encore en-deçà des besoins du terrain en 2023. La demande émanant du terrain a donc été transmise aux opérateurs de formation continue afin qu'ils puissent participer au renforcement de l'offre sur cette thématique.

QUATRE JOURNÉES ORGANISÉES EN 2023

Parallèlement à cette offre de formations, l'ONE a proposé aux professionnels des journées d'étude dynamisantes pour développer la thématique de l'observation au service d'un accueil de qualité. Afin de toucher l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles, quatre journées du même format ont ainsi été organisées à Tihange, Charleroi, Bastogne et Louvain-La-Neuve.

Les publics visés étaient :

- Les directions et le personnel d'encadrement psychomédicosocial des milieux d'accueil (crèche et SAE) ;
- Le personnel d'accueil des enfants (un représentant par groupe de vie des milieux d'accueil collectifs ; les accueillantes salariées ou indépendantes) ;
- Les enseignants et formateurs qui préparent aux métiers de la petite enfance ainsi que les opérateurs de formation continue.

UNE INTERVENANTE DE QUALITÉ

Les participants ont bénéficié de l'intervention principale d'Anne-Marie Fontaine.

Celle-ci est formatrice auprès des professionnels de la petite enfance depuis de nombreuses années. Elle a d'abord travaillé au CNRS⁴ avec René Zazzo⁵ dans le cadre du laboratoire de psychobiologie de l'enfant, puis a été maître de conférences en psychologie de l'enfant à l'université Paris-X. Parmi ses nombreux ouvrages, elle a notamment écrit le livre : « Observer en équipe dans les lieux d'accueil de la petite enfance » aux éditions Erès.

Son expérience de travail était une plus-value pour aborder la thématique. Son accessibilité, sa maîtrise du sujet et sa qualité d'oratrice ont conquis les différents publics.

¹ Formatrice, chercheuse et auteure française.

² Les Conseillers pédagogiques (m/f/x), Coordinateurs accueil (m/f/x) et Agents conseil (m/f/x).

³ [Arrêté du 24 janvier 2018](#) fixant le programme de formation continues 2018-2021 des professionnels accueillant des enfants de 0 à 12 ans, des volontaires des consultations pour enfants et des accueillants des lieux de rencontre enfants-parents.

⁴ Centre national de la recherche scientifique.

⁵ Psychologue clinicien français.

UN CONTENU PORTEUR DE SENS DANS LES PRATIQUES

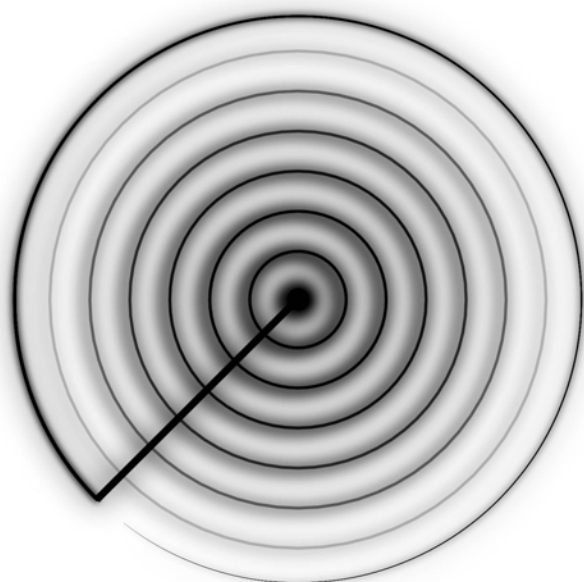
Au fil de chacune des journées, Anne-Marie Fontaine a exploré et redéfini ce qui est entendu par l'observation dans le cadre professionnel de l'accueil petite enfance.

Ainsi, elle distingue l'observation spontanée de l'observation focalisée, « l'attention vigilance » de « l'attention focalisée ». Cette distinction permet aux professionnels de prendre conscience qu'ils utilisent les deux types d'attention en alternance durant la journée, selon le contexte.

Elle nous rappelle que notre cerveau utilise deux systèmes d'attention :

- **l'attention vigilance** qui nous permet de récolter beaucoup d'informations en même temps comme un radar qui surveille toute une zone ;
- **l'attention focalisée** qui est nécessaire pour faire une tâche spécifique ou regarder quelque chose de précis comme un zoom.

L'image du **radar** que les professionnels activent quand ils sont présents dans l'espace mais occupés par des tâches n'a pas pour but de tout voir, mais de détecter ce qui est au-dessus ou au-dessous de la moyenne (les enfants les plus "visibles" ou les plus "audibles" dans l'espace de jeu, ou alors ceux qui sont en retrait, trop « calmes »), et dont le but est d'être réactif. Pour les enfants qui sont dans la moyenne, le radar ne se déclenche pas et renvoie le signal « RAS », tout va bien.



Le but de la vigilance c'est l'action rapide, avec une interprétation immédiate de la situation pour agir (avec une sélection automatique des informations par le cerveau et le biais du rôle non conscient de l'équation personnelle faisant que les radars des professionnels sont plus au moins sensibles et que le radar du lundi n'est peut-être pas le même que le radar du vendredi fin de journée).

Quand l'adulte se pose et observe un enfant, l'attention se focalise. Le radar se fixe et devient une caméra qui prend « un bout de film », avec une certaine continuité d'attention. Cette observation devient alors un soin pour l'enfant. Elle permet au professionnel d'affiner sa connaissance de l'enfant et dès lors de pouvoir ajuster l'environnement qui lui est proposé, la manière de décoder les signaux qu'il envoie, de répondre à ses besoins... C'est par ces aspects de l'observation qu'on dira qu'elle est également un soin pour l'enfant.



Dans l'attention focalisée, même ponctuelle, il y a la base minimale d'une démarche d'observation : une volonté d'observer (la question change : « qu'est-ce qui se passe ? »), regarder / écouter deviennent l'action principale (on arrête d'autres actions), on focalise l'attention. Le cerveau a le temps de mémoriser une séquence.

Au fil de la journée, dans ce qu'on appelle "l'observation spontanée", les professionnels combinent en permanence vigilance et zooms d'attention focalisée (discontinus), différemment selon les moments : plus il y a d'enfants et plus la vigilance est sollicitée, avec moins de possibilités de faire des zooms d'observation.

L'attention focalisée est sollicitée pour mener une observation car elle est motivée par un projet/une question/une démarche consciente, ce qui la différencie de l'observation spontanée.

Pour s'ancrer dans un projet, cette observation se prépare. Elle est pensée avec un avant, un pendant mais aussi un après.

- Un **avant** durant lequel, on va réfléchir à la question de l'observation. Plus celle-ci est précise, plus les constats de l'observation seront intéressants et exploitables. Mais aussi, définir les conditions de celle-ci (qui observe, à quel moment, à quelle fréquence...).
- Un **pendant** au cours duquel les observations seront menées selon les conditions et la question d'observation définies.
- Un **après**, durant lequel, on analyse les observations et on envisage le cas échéant les pratiques ou aménagements à ajuster.

Mme Fontaine a proposé différentes situations permettant de réfléchir la question d'observation mais aussi le cadre de son organisation : Quand observer ? Combien de temps ? Qui observe ? Comment l'observation sera-t-elle analysée ?

Elle a également invité les professionnels à pratiquer la double observation lorsqu'il s'agissait de « situation problème ». Il s'agit d'observer les conditions qui déclenchent les comportements non-désirés (les conflits entre enfants, les pleurs...) mais aussi les conditions quand tout va bien, quand les enfants jouent et que les interactions sont plus positives entre eux.

Lors de chaque journée, des milieux d'accueil ont enrichi les contenus par le partage d'expériences de terrain, démontrant l'implémentation de la théorie dans la pratique quotidienne.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

L'observation participe à rencontrer les différentes fonctions assurées par les professionnels de la petite Enfance.

L'observation professionnelle est un travail à part entière, nécessitant une démarche particulière. Elle doit dès lors s'inscrire dans le travail d'équipe ou de l'accueillante d'enfants. Elle est un outil indispensable pour penser la cohérence des pratiques.

L'observation professionnelle, c'est un moyen :

- de prendre du recul, individuellement et en équipe,
- d'analyser des situations et des pratiques de façon plus objective,
- de se mettre « du point de vue des enfants »,
- de renforcer la dynamique d'équipe,
- d'observer les enfants différemment surtout dans des situations qui questionnent.

Les projets d'observation doivent avoir un AVANT et un APRÈS, être pensés avant, réalisés et analysés.

Ces journées ont été l'occasion pour l'ONE de semer des graines auprès des équipes de professionnels, notamment avant la parution de la nouvelle édition des brochures « Repères », invitant ainsi les professionnel-le-s à penser l'observation au service de l'enfant, de leur projet d'accueil et de la qualité d'accueil.

Au-delà de ces rencontres avec Mme Fontaine, l'offre de formation continue permettra de soutenir les équipes dans cette pratique réflexive.

Aussi, de nouvelles journées d'étude ont été programmées pour 2024 et 2025 au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



Prises de notes de la conférence d'Anne-Marie Fontaine
Pauline SIMON, Support à la Direction Psychopédagogique ONE
Julie NAUWELAERTS, Conseillère pédagogique ONE

RESSOURCES :

- Brochure « **Repères – Soutien à l'activité des professionnel-le-s** », Repère 14, ONE, 2023.
- « **Commencer à penser l'observation** », Flash Accueil n°23, ONE, 2015.
- « **L'observation est un soin** », Flash Accueil n°24, ONE, 2015.
- « **L'observation : un outil au service de l'action** », Flash Accueil n°25, ONE, 2015.
- « **L'observation pour améliorer la qualité d'accueil** », Flash Accueil n°26, ONE, 2015.

ET POURQUOI PAS DORMIR DEHORS ?

La sieste à l'extérieur serait bénéfique pour les enfants car cela augmenterait la qualité du sommeil, sa durée et renforcerait l'immunité. Dormir dehors stimulerait aussi les sens et développerait l'imaginaire, les découvertes... Rencontre avec Madame Boden et Madame Clesse qui ont expérimenté la sieste à l'extérieur dans leur milieu d'accueil.

Interview



**Interview de Mme Boden,
ex directrice de la crèche
communale de Herstal¹
durant 30 ans**

Qu'est-ce qui vous a donné envie de proposer aux enfants de faire la sieste à l'extérieur ?

Cette découverte s'est faite en même temps que la découverte de la pédagogie d'Emmi Pikler lors d'un voyage de formation à l'Institut Loczy, à Budapest. Parmi les principes de cette pédagogie [ndlr. Emmi Pikler était pédiatre], préserver la bonne santé des enfants accueillis dans ce qui était à l'époque une pouponnière était et est toujours prioritaire. Pour veiller à la bonne santé des enfants, son équipe et elle faisaient attention à beaucoup de choses : d'ordre relationnel bien évidemment (sécurité affective, continuité des soins, individualisation, liberté de mouvements, activité spontanée, environnement riche sans stimulation directe...) mais aussi d'ordre purement sanitaire. Par exemple, la façon dont ils pouvaient manger et ce qui était mis à leur disposition... Ce qui a très vite retenu toute notre attention, c'est que les enfants jouaient beaucoup à l'extérieur. Il faut savoir que Budapest a un climat différent du nôtre, beaucoup plus continental. En hiver, il fait très froid et en été, il fait très chaud. Les enfants jouaient beaucoup dehors dans un jardin riche en découvertes. Ce n'était pas du tout un jardin aseptisé. Et pour compléter cette vie au grand air qui était primordiale pour l'équipe de Loczy, les

enfants faisaient la sieste dehors aussi. Et j'ai été vraiment surprise de voir la quiétude, la sérénité de ces enfants. Ils s'endormaient vraiment très paisiblement au jardin.

Votre équipe a-t-elle tout de suite été partie prenante de cette idée ?

On était quand même assez surprises et intéressées en même temps. À la crèche de Herstal, on a commencé à réfléchir et à se demander si c'était transposable. Une des premières choses qui nous a interpellées, c'est que bien que nous avons la chance de bénéficier d'un jardin, c'était à Herstal. Donc dans une ville. On se posait des questions sur la pollution. On s'est renseigné auprès des organismes compétents et auprès de l'ONE. Ce qui nous a rassurées, c'est que l'air intérieur est de toute façon souvent plus pollué que l'air extérieur. L'air intérieur, même s'il est renouvelé, est chargé de tout ce qui peut provenir de moisissures et de tout ce qui se trouve dans l'air et dont on ne se rend pas compte. Au niveau du bruit, on est quand même un peu en retrait d'une route, même si ce n'est pas la rase campagne. Ce qui nous a inquiétées également, c'est que c'est du boulot de mettre les enfants à dormir dehors. Nous n'avions pas la literie et tout le matériel dont la pouponnière de Loczy bénéficiait. Mais on s'est organisées. Les puéricultrices qui souhaitaient tenter l'expérience sortaient les matelas juste avant la sieste pour ne pas déposer les enfants sur des matelas glacés en hiver. Elles les rentraient ensuite, une fois la sieste terminée

De quels aménagements et quel matériel faudrait-il disposer idéalement pour que cela se passe bien ?

Cela ne se fait effectivement pas n'importe comment. Les conditions de confort des enfants et les conditions de sécurité doivent être réfléchies. Par exemple, à Loczy, en hiver, pour faire dormir les enfants dehors, ce sont des couettes et des édredons en plume qui sont utilisés. À Loczy comme à Herstal, quelqu'un surveillait bien évidemment. Et puis aussi, ce qui favorise les bonnes conditions d'endormissement des bébés, c'est le fait que d'apprêter ces bébés pour aller dormir était un moment privilégié avec chacun d'eux et que du temps leur était accordé individuellement. Ils étaient à l'abri du vent, à l'abri du soleil. L'équipe veillait à tout cela. À Loczy, on constatait la bonne santé des enfants. Ce n'est pas parce qu'ils étaient en institution qu'ils étaient à l'abri des microbes. Les nurses rentraient dans leur famille, allaient faire leurs courses comme nous et pouvaient aussi ramener des microbes dans la pouponnière. Mais les enfants étaient en bonne santé. Il y avait moins ce qu'on connaît dans nos milieux d'accueil, tous ces nez qui coulent l'hiver, les petites chandelles vertes qui décorent leur lèvre supérieure (rires).

Les siestes à l'extérieur se font-elles par tous les temps ?

Je me souviens que l'infirmière passait dans les sections en recommandant par exemple de ne pas mettre les enfants dehors parce qu'il y avait trop de vent, par crainte que quelque chose s'envole et atterrisse sur eux. Pendant les canicules, on ne les a jamais mis dormir dehors.



Crédit photo : Crèche de Herstal

Est-ce qu'il y avait un toit au-dessus des lits à l'extérieur à Herstal ?

Oui, les terrasses sont couvertes et il y a des stores verticaux pour mettre les enfants à l'abri du soleil.

Comment avez-vous fait accepter le projet aux parents ?

On demandait l'accord des parents. Quand les parents hésitaient, on leur expliquait que dormir dehors pour leur enfant était bénéfique. Les parents avaient peur que cela soit une punition : « Oh, il pleure dans le dortoir donc on va le faire dormir dehors ». Ce qui faisait vraiment réfléchir les parents, et qui souvent les amenaient à donner leur accord, c'est lorsqu'on comparait une sieste au grand air à une promenade dans un landau. Dans le landau ou dans son lit, il est dehors, c'est pareil. On expliquait qu'on surveillait les enfants et qu'on vérifiait bien qu'ils n'avaient pas froid ou trop chaud.

Ce qui nous a bien aidées à un moment donné dans un groupe d'enfants c'est une maman russe. Pour elle, c'était évident de faire dormir les enfants à l'extérieur. Elle ne comprenait pas pourquoi en Belgique on ne le faisait pas. On s'est rendu compte que dans plein de pays la pratique était courante. Grâce à cette maman, presque tous les enfants de ce groupe-là ont dormi dehors.

Un bébé ou un jeune enfant avait parfois plus de mal à s'endormir dans le dortoir parce qu'il y avait plus de bruit qu'à l'extérieur. Il y a quasi plus de bruit ou plus de risque d'avoir du bruit en intérieur. Dehors, les bruits sont étouffés. Et je me souviens avec émotion de la conviction d'Eva Kállo, une des pédagogues de l'Institut Loczy, qui nous disait combien les oiseaux, le bruit de la nature, l'ombre des arbres, le souffle de l'air sur la peau... peuvent apaiser un bébé. Pour nous aussi d'ailleurs...

C'est très bénéfique pour les enfants. Il y a des parents qui ont pris cette habitude-là chez eux aussi. Ils nous ont dit que leur enfant était passé d'une demi-heure de sieste à 2 heures. Qu'il est plus reposé donc il joue mieux et donc il mange mieux. Tout ça entre dans une globalité.

Est-ce déjà arrivé que des parents refusent de prime abord la sieste à l'extérieur mais qu'ils changent ensuite d'avis ?

Un parent refusait car en arrivant à la crèche, il avait entendu pleurer un bébé sur la terrasse. Il avait eu le sentiment que l'enfant avait été abandonné. Puis, en discutant avec la puéricultrice et face aux difficultés de sommeil de son enfant, il a bien voulu tenter le coup et ça s'est bien passé.

Est-ce qu'il existe une période de transition pour que les enfants puissent aller dormir dehors ?

Quand c'est un tout petit qui entrait, durant les premières semaines de sa vie à la crèche, il dormait dans ce qu'on appelait un berceau d'éveil. On avait eu la chance de récupérer d'une maternité des berceaux de bébés avec les parois latérales transparentes.

Chez nous, les bébés arrivaient très progressivement et donc les groupes se constituaient progressivement. Il n'y avait jamais quatorze bébés qui entraient d'un coup. Les premières semaines, ils n'allaient pas dans leur petit lit dans le dortoir. Ils restaient dans ces berceaux d'éveil, dans

la salle de jeu, près des puéricultrices. Et puis petit à petit, ils allaient dans le dortoir. L'endroit où se trouvaient les bébés ne bénéficiait pas de terrasse. Chez nous, le groupe restait entier du début à la fin avec les mêmes puéricultrices. Et donc, la crèche était rythmée par le départ du groupe d'aînés à l'école. À ce moment-là, toute la crèche bougeait pour investir la section quittée par les aînés et accueillir un nouveau groupe de bébés. Et donc, les enfants qui étaient dans le premier groupe où il n'y avait pas de terrasse, allaient alors dans un espace où il y avait une terrasse. Là, ils étaient déjà à la crèche depuis 5 à 6 mois. On ne pouvait pas les mettre petit à petit sur la terrasse. On les mettait dormir dehors quand toutes les conditions étaient réunies et soit on voyait tout de suite que ça allait, soit ça n'allait pas. Si ça allait, on recommençait le lendemain et c'était parti. On ne « familiarisait » pas l'enfant à l'extérieur. On ne le mettait pas 20 minutes dehors et puis le reprendre si ça allait bien.

Et votre équipe a été séduite dès le début ou il y a eu des réticences aussi au sein de votre personnel ?

Oui, il y a eu des réticences.

Il a suffi d'essayer pour prouver que c'était bénéfique pour les enfants ?

Oui, il y a eu une contamination (rires), une contamination positive. Mais on n'a jamais réussi malheureusement à ce que ce soit généralisé. Je crois que si on avait eu une puéricultrice en plus, du temps en plus pour habiller et déshabiller les enfants, ça aurait pu être généralisé. Cela demande quand même beaucoup de travail et de matériel. Pour que cela marche, il aurait fallu que chaque enfant ait deux lits. On avait quelques lits en plus et donc les enfants qui dormaient dehors avaient aussi leur lit dehors. L'enfant avait ses repères, dormait dans le même lit, au même endroit, avec le même regard sur son environnement, à côté du même copain.

Le principe des siestes à l'extérieur fait-il partie intégrante de votre projet d'accueil ?

C'est indiqué dans le projet d'accueil mais pas en termes de généralité, ni en termes d'obligation. C'est quelque chose qui est proposé mais les parents peuvent refuser.

Est-ce que d'autres dimensions du projet d'accueil concernaient particulièrement l'extérieur ?

On essayait que par tous les temps, les enfants aillent jouer dehors et c'était prévu dans le projet d'accueil. On insistait auprès des parents pour avoir des vêtements adaptés, pour que les enfants puissent se salir. On avait acheté des petites bottes pour tous les enfants parce que sinon elles ne faisaient pas l'aller-retour avec la maison (rires).

Comment la crèche de Herstal pourrait améliorer cette pratique de sieste à l'extérieur ?

Je crois que si la terrasse était plus grande et si l'équipe avait plus de matériel pour doubler le nombre de lits, cela serait plus facile. Il ne faudrait pas se poser de question à chaque fois : en fonction des conditions météo, de la literie à rentrer et à sortir. Si on pouvait trouver des solutions pour soulager les puéricultrices dans la gestion des siestes à l'extérieur, ça se passerait encore mieux.

Propos recueillis par
Jordane BENZAIK et Florine KAIN.



Crédit photo : Crèche de Herstal



Interview de Mme CLESSE, Accueillante d'enfants indépendante à Plainevaux (province de Liège)

Depuis combien de temps les enfants font-ils la sieste à l'extérieur ?

Depuis le printemps 2020, soit 4 ans. À cette époque, nous vivions le confinement dû au Covid. J'avais peu d'enfants et le temps était favorable. Nous étions déjà habituellement un maximum à l'extérieur. Pourquoi absolument rentrer pour la sieste alors que nous devions aérer un maximum nos locaux ?

Quelles étaient vos motivations pour mettre cela en place ?

Être au grand air a toujours été une priorité pour moi et cela semblait être bénéfique pour les enfants également. Ils sont beaucoup plus calmes et détendus mais aussi très attentifs à l'environnement sonore. Les tout petits s'endorment souvent plus facilement et rapidement lorsque je les installe à l'extérieur. Ils dorment aussi de plus longues périodes.



Crédit photo : Rachel Clesse

Comment avez-vous préparé le dispositif ?

J'ai simplement installé un parc à l'extérieur et des couffins sont facilement transportables dès qu'il fait suffisamment beau. J'ai installé une toile d'ombrage nous protégeant des fines pluies et des rayons UV. Je dispose également de lits couchettes faciles à transporter.

Faire la sieste à l'extérieur fait-il partie intégrante de votre projet d'accueil ?

Oui ! Le projet évolue dans ce sens, avec pour objectif de proposer les siestes tout au long de l'année. Ce principe s'inscrit dans la continuité de mon projet qui vise à offrir à l'enfant un environnement sain, offrant les opportunités d'épanouissement tant sur le plan de la santé physique que psychique. Je propose donc également une infrastructure écologique, une alimentation saine, locale et biologique, des couches lavables, un grand espace extérieur en perpétuelle évolution. Les siestes à l'extérieur ne sont qu'une opportunité de plus d'améliorer le bien-être des enfants accueillis.

Comment la démarche/réflexion a-t-elle été menée ?

À partir du moment où j'ai eu pour objectif de créer un milieu d'accueil extérieur répondant à tous les besoins des enfants, y compris le sommeil, quelques recherches m'ont permis de constater que les siestes en extérieur étaient déjà pratiquées dans d'autres pays dont le climat n'est pas forcément propice, à première vue.

Elles sont également pratiquées à la crèche de Herstal proche de chez moi.

Au départ, mon espace extérieur était limité à une terrasse aménagée non couverte. Elle devait être modulable en fonction du groupe d'enfants et de chaque moment de la journée.

C'était très contraignant au quotidien. Depuis, j'ai déménagé dans un espace bien plus grand que j'aménage petit à petit afin d'avoir un milieu d'accueil extérieur équipé, confortable et permanent !

Les parents sont-ils parties prenantes du projet de dormir dehors ?

Profiter du grand air, en théorie, les parents sont tous pour !

Dans la pratique, j'entends certaines inquiétudes lorsque les enfants sont confrontés aux premiers microbes. Je rassure les parents un maximum en expliquant que c'est le manque d'air qui favorise la prolifération des maladies et que je veille à ce que les enfants soient bien équipés pour sortir ! Par ailleurs, je ne bénéficie pas toujours des tenues adaptées de la part des parents qui inconsciemment, se disent peut-être que je ne sortirai pas, ce qui me limite dans mon projet.

J'ai donc investi dans des combinaisons de pluie et d'hiver ainsi que des bottes. Ce qui me rend plus autonome et ravit les parents !

Une fois que les parents ont adhéré au projet d'accueil extérieur, les siestes ne sont en général qu'un détail. Ce qui compte pour eux, c'est que leur enfant soit bien équipé et le vive bien !

Comment se matérialise ce projet ?

Nous sommes en train de finaliser la construction d'une terrasse couverte sous laquelle nous pourrions installer des lits et/ou couchettes. C'est encore un peu petit pour que cet espace soit permanent, nous devons ajouter des parois afin de bénéficier de tout l'espace et je privilégie les activités dans cette zone et les sieste encore à l'intérieur lorsqu'il pleut beaucoup. Nous avons un jardin côté nord avec une toile d'ombrage sous laquelle les enfants pourront aussi se reposer. Les parents sont toujours très heureux de voir l'avancement des aménagements ! Je leur communique chaque étape du projet.

Les siestes se font-elles par tout temps ?

C'est possible et plus facile si cela est pratiqué dès le plus jeune âge. C'est d'ailleurs plus facile que les petits dorment dehors et jouent dedans, tandis que les grands jouent dehors et dorment dedans si ce n'est pas tout le temps faisable !

De quel matériel faut-il disposer pour mettre en place les siestes à l'extérieur ?

Il faut bien les habiller, utiliser un sac de couchage adapté, voire des « combinaisons de ski » adaptées aux bébés !

Le plus difficile est de se procurer des lits résistants ! Le matériel peut vite coûter très cher.

À partir de 18 mois, les lits couchettes semblent être une bonne option, légers et faciles à nettoyer.



Crédit photo : Rachel Clesse

Est-ce qu'il existe une période de transition pour que les enfants puissent aller dormir dehors ?

Si l'espace sieste ne peut être permanent, (cet hiver, nous étions à l'intérieur, faute d'un espace couvert), le retour en extérieur doit se préparer progressivement. On peut installer les lits avec les enfants, leur expliquer qu'ils vont changer d'endroit pour la sieste, mais si possible que les lits seront disposés de la même façon avec les mêmes voisins. Qu'on y racontera d'ailleurs l'histoire et que l'on restera près d'eux... de toute façon !

Les retours ?

Tous très positifs.

Comment prendre en compte les demandes individuelles ?

Un papa a émis des réserves pour les siestes dehors s'il fait très froid en hiver ! Moi aussi, je sais trouver des limites acceptables à la mise en pratique du projet en tenant compte de différents facteurs.

Il est aussi possible qu'un bébé préfère être à l'intérieur. Je dois aussi pouvoir surveiller les sieste confortablement.

Dans tous les cas, je m'adapte. Sans remettre en question l'ensemble de mon projet toutefois (le parent en a eu connaissance avant l'inscription de son enfant).

L'essentiel est d'être sur la même longueur d'ondes et en confiance avec les parents dès le départ. Tout est fait dans l'intérêt de l'enfant.

Un conseil ?

Meilleur est l'équipement et l'infrastructure, plus il est confortable à mettre en place par les professionnels. Le coût de cette installation est un frein certain. Ça vaut la peine d'envisager un financement participatif.

Propos recueillis par Christelle DEBRAZ.

RESSOURCES :

- APPEL G. et DAVID M., *Lóczy ou le maternage insolite*, Erès, 2008.
- DELIGNE, I., *Et si on tentait la sieste à l'extérieur ?*, Le Furet n° 85, pp. 34-35, 2017.
- COLSON, S., *La pratique du sommeil à l'extérieur dans les établissements d'accueil de jeunes enfants*, Cahiers de puériculture n°253, p.32-35, 2012.
- *Le sommeil de l'enfant en milieu d'accueil*, ONE, 2020.



DIVERSIFICATION ALIMENTAIRE ET PRÉVENTION DES ALLERGIES EN MILIEU D'ACCUEIL

La prévention des allergies alimentaires a beaucoup évolué ces 10 dernières années. Ces changements découlent des constats suivants :

- Postposer la consommation des aliments potentiellement allergisants après l'âge d'un an n'est pas efficace en termes de prévention.
- À l'inverse, **introduire précocement ces aliments et de façon régulière, semble favoriser une tolérance chez l'enfant.**

Que faut-il retenir sur la prévention des allergies lors de la diversification alimentaire ?

Quelques points clés :

- La tranche d'âge recommandée pour débiter la diversification alimentaire est maintenue : **pas avant l'âge de 4 mois et au plus tard à 6 mois.**
- Elle devra dans tous les cas être initiée lorsque l'enfant montre qu'**il est prêt à découvrir** autre chose que le lait.
- **Tous les aliments "de base"¹, y compris ceux réputés les plus allergisants, peuvent être proposés dès le début de la diversification alimentaire** (ex : œuf, poisson). Les familles peuvent introduire des fruits à coques (arachide, amande...) dans l'alimentation de leur nourrisson, sous une forme appropriée (pâte mixée lisse ou poudre), si ces aliments font partie de leurs habitudes alimentaires familiales. **Une fois initiés, ils devront être proposés régulièrement dans l'alimentation de façon à maintenir la tolérance.**

En pratique, en milieu d'accueil :

- **L'initiation** de la diversification alimentaire se fait **au domicile.**
- **Les œufs et poissons sont proposés** chez l'enfant lorsque la famille des viandes est ajoutée au repas de légumes.
- **Le milieu d'accueil peut intégrer** des aliments réputés plus allergisants aux menus.

- **En cas d'allergie alimentaire** diagnostiquée chez un enfant, **le milieu d'accueil suivra les recommandations spécifiques prescrites** par le médecin de l'enfant.
- **Les ajouts d'aliments conseillés** par certains professionnels de la santé dans les repas des bébés (ex : cuillère de pâte d'arachide), pour induire une tolérance, **se font uniquement dans le cadre familial.** Ainsi, on limite les manipulations et les difficultés d'organisation des repas en milieu d'accueil. Par ailleurs, ces ajouts systématisés chez tous les enfants ne correspondent pas au consensus européen et risquent de déséquilibrer les apports nutritionnels des enfants (excès en protéines et en calories).

A. ALAOUI, N. CLAES, C. ROTUNNO, E. THOMAS,
Pôle diététique

P. LANNOO, C. PIELTAIN, T. SONCK,
Conseillers pédiatres



¹ Voir la brochure "Chouette, on passe à table".



MISES À JOUR DU GUIDE ET DES FICHES SANTÉ

Les trois focus de cet article vous permettront de vous (re)plonger dans les maladies infectieuses au travers des mises à jour et nouveautés du guide/Fiches Santé. Les trois points d'attention sont : le certificat médical, le tableau d'éviction et les symptômes d'éviction.

Tout au long de votre lecture, nous vous invitons à vous interroger sur votre rôle, les besoins de l'enfant malade et les conditions d'accueil.

CERTIFICAT MÉDICAL

En cas de maladie, un certificat médical¹ est demandé uniquement en cas de maladie à éviction². Dans les autres cas, un certificat médical n'est plus systématique pour les absences de plus d'un jour (à partir de 2 jours)³.

Si un traitement doit être administré à l'enfant dans le milieu d'accueil, une prescription médicale ou une note dans le carnet de santé datée et signée par le médecin de l'enfant suffit.

Un certificat médical est toujours requis à l'entrée en milieu d'accueil⁴.

TABLEAU D'ÉVICTION

Le tableau d'éviction a été mis à jour notamment suite à l'actualisation des recommandations émises par les cellules de surveillance des maladies infectieuses (AVIQ en Wallonie/Vivalis à Bruxelles) ainsi que le Fonds des Affections Respiratoires (FARES).

Pour rappel, il reprend les maladies (dont le diagnostic a été posé par un médecin) qui justifient que l'enfant reste obligatoirement à la maison parce qu'elles sont très contagieuses, potentiellement graves et peuvent mettre la santé de la collectivité (des autres enfants et adultes) en danger. Selon la maladie, des mesures

complémentaires/additionnelles visant à éviter une épidémie ou à la contrôler, permettent de protéger les enfants et les adultes de la collectivité (mesures d'hygiène spécifiques, vaccination ou traitement préventif, etc.). Ces mesures peuvent être amenées à évoluer en fonction de la situation épidémique et des connaissances scientifiques. En cas de maladie à déclaration obligatoire ou d'épidémie, n'hésitez pas à contacter le médecin du milieu d'accueil/le Référent santé ONE.

SYMPTÔMES D'ÉVICTION

Plutôt que de parler de maladies, il convient de parler de symptômes d'éviction !

Ce sont les symptômes que vous pouvez observer chez l'enfant en cours d'accueil et qui justifient son éviction (retour à la maison) dans les meilleurs délais. Il s'agit de symptômes tels que : diarrhée (dès la 3^e selle liquide sur la même journée d'accueil), vomissements répétés ou un vomissement associé à d'autres symptômes, difficultés respiratoires... la liste n'est pas exhaustive. Pour tout autre symptôme mal toléré par l'enfant et inquiétant, le milieu d'accueil évaluera la situation avec le parent.

L'altération de l'état général fait bien entendu partie de cette liste.

1 Annexe 7 du guide « La santé dans les milieux d'accueil de la petite enfance », ONE, 2023

2 Voir tableau d'éviction du guide « La santé dans les milieux d'accueil de la petite enfance », ONE, 2023, p.54 + Fiches Santé, ONE, 2024, p.6.

3 Sauf pour les parents qui souhaitent bénéficier d'une exonération de la PFP (uniquement pour les milieux d'accueil qui bénéficient à minima du subsidé accessibilité).

4 Annexe 2 du guide « La santé dans les milieux d'accueil de la petite enfance », ONE, 2023 + Annexe au Contrat d'accueil.

QU'EN EST-IL DE LA FIÈVRE ?

La fièvre (avec ou sans altération de l'état général) est un symptôme d'éviction pour les enfants de moins de 3 mois ! Pour les enfants de plus de 3 mois, quel que soit l'état général et le niveau/degré de température, une fièvre qui persiste malgré l'administration de paracétamol (voir article suivant) ainsi qu'une fièvre associée à certains symptômes (vomissement, selle liquide, éruption cutanée, difficulté respiratoire...) est un motif d'éviction. Un schéma reprenant la conduite à tenir en cas de fièvre a été ajouté .

Pour rappel, la fièvre est la température corporelle prise en intra rectal supérieure ou égale à 38°C, à ne pas confondre avec la température à partir de laquelle on administre du paracétamol (supérieure ou égale à 38,5°C).

Pôle Santé en collectivité 0-3 ans
Direction Santé ONE

RESSOURCES :

- À destination des responsables des structures d'accueil et des médecins de crèches : « [La santé dans les milieux d'accueil de la petite enfance](#) », ONE, 2023.
- À destination des Accueillantes (m/f/x) d'enfants : [Fiches Santé ONE](#), 2024.
- Modèles contrat d'accueil 2024





N'EXAGÉRON PAS AVEC LE PARACÉTAMOL

Comme pour tout médicament, l'usage d'antipyrétiques (qui combat la fièvre) doit se faire avec modération. En milieu d'accueil, seul le paracétamol peut être administré sans prescription médicale en cas de fièvre chez l'enfant. Il convient dès lors de se référer au « Protocole d'accord de soins » en vigueur.

Rappelons que « *le milieu d'accueil peut assurer la prise en charge initiale de la fièvre et administrer du paracétamol si la fièvre atteint 38,5°C* »¹. Si la fièvre s'accompagne d'une altération de l'état général ou si celle-ci ne cède pas une heure après l'administration du paracétamol, le milieu d'accueil contacte les parents pour qu'ils viennent rechercher leur enfant.

La fièvre est probablement la première cause d'inquiétude pour les parents et les professionnels (m/f/x), surtout pendant la petite enfance. C'est un signe facilement observable et les enfants ont un système immunitaire en cours de maturation tout en étant exposé aux agents pathogènes fréquents en collectivité.

S'il y a alors un message à retenir, c'est de ne pas oublier que des moyens physiques, comme découvrir et bien hydrater l'enfant, peuvent être aussi efficaces que la chimie. Lorsqu'on utilise le paracétamol, le faire avec modération et attention.

UNE DÉFENSE CONTRE LES MICROBES

Il existe des cas isolés (éruption dentaire, après un vaccin...) et rares de fièvre ayant une autre cause qu'une infection. Cependant, pour la grande majorité des cas, la fièvre fait partie intégrante des défenses immunitaires. Les pathogènes habituels sont moins bien adaptés à la vie aux températures supérieures par rapport aux températures normales du corps humain, la fièvre constitue donc une défense contre les microbes. De plus, environ 90% des maladies infectieuses sont virales, le plus souvent des atteintes bénignes des voies respiratoires supérieures.

On aimerait pouvoir cliniquement identifier les cas de fièvre qui cachent des maladies graves occasionnant des complications telles que la septicémie (infection généralisée). Cependant, ni la durée ou la hauteur des températures, ni l'évaluation de l'état général ou la présence ou absence de frissons ne sont 100% fiables pour pouvoir servir comme outils de « repérage ».

LA FIÈVRE EST-ELLE DANGEREUSE EN ELLE-MÊME ?

La réponse doit aussi être nuancée, car si les rares porteurs de pathologies chroniques en pédiatrie peuvent décompenser leur maladie suite à des fièvres banales, le corps humain peut supporter des températures jusqu'à 41°C sans dégâts majeurs. Au-delà de telles valeurs, les réactions inflammatoires provoquent des lésions de divers organes qui ne peuvent plus assurer leur fonction. Il reste le risque bien connu des convulsions fébriles, spectaculaires mais la plupart du temps bénignes, d'où le seuil généralement accepté de 38,5°C pour donner du paracétamol.

Mais là aussi il est impossible de généraliser, certains enfants faisant des convulsions lors de la montée de la température (avant d'atteindre 38.5°C)².

UNE POSOLOGIE À RESPECTER

Pour gérer la fièvre, dans la pratique courante, on utilise le paracétamol et l'ibuprofène (uniquement sur prescription médicale dans les milieux d'accueil), ce deuxième n'étant pas conseillé en-dessous de 3 mois et pendant certaines maladies fébriles.

¹ Guide « La santé dans les milieux d'accueil de la petite enfance », ONE, 2023, pp.59-63 et Fiches Santé, ONE, 2024, p.19.

² Guide « La santé dans les milieux d'accueil de la petite enfance », ONE, 2023, p.109 et Fiches Santé, ONE, 2024, p. 19.

L'administration du paracétamol doit respecter cette posologie : « 15 mg/kg par prise à répéter toutes les 4 à 6 heures si nécessaire, maximum 60 mg/kg/jour. Privilégier la voie orale (sirop) à la voie rectale (suppositoires). Les suppositoires ont une absorption incomplète, plus lente, et plus aléatoire, surtout en cas de diarrhées ou d'administration répétée. Ils doivent être réservés aux cas où l'enfant présente des vomissements »³.

Pour rappel, la réglementation⁴ ne permet aucune autre administration de médicament sans attestation médicale !

Malgré un bon profil pharmacologique (métabolisation hépatique et élimination rénale, courte durée de vie), il faut éviter les excès d'administration de paracétamol pouvant aboutir à une intoxication voire à une pathologie plus grave (voir les données du centre Antipoisons dans l'encadré « Pour aller plus loin »).

FAUT-IL ALORS TIRER LA SONNETTE D'ALARME ?

Encore une fois, oui et non. La toxicité commence en principe après 150 mg/kg en dose unique ou cumulée, dosage assez éloigné des 30 à 50 mg/kg/jour utilisées dans les situations courantes. De plus, la grande majorité des produits commercialisés à base de paracétamol sont accompagnés par un dispositif de dosage précis, selon le poids de l'enfant. Des erreurs involontaires restent pourtant possibles.

Sans preuve claire, l'habitude d'alterner le paracétamol avec l'ibuprofène est aussi rencontrée, dans un souci de diminution de la toxicité et d'augmentation (illusoire) de l'efficacité.

Si dans des cas exceptionnels, on peut utiliser simultanément les deux molécules (dont l'ibuprofène sur prescription dans les milieux d'accueil), l'alternance peut mener à des confusions. Les deux molécules se trouvent en vente libre dans de nombreuses préparations disponibles en pharmacie et c'est facile pour un parent inquiet d'alterner des marques différentes du même remède) avec les meilleures intentions. Heureusement, même dans un tel cas, le risque d'intoxication reste faible, car les doses peuvent difficilement dépasser 100 mg/kg par jour.

Dr Robert MÜLER et Dr Thérèse SONCK,
Conseillers médicaux pédiatres du Hainaut



RESSOURCES UTILES :

- Guide « La santé dans les milieux d'accueil de la petite enfance », ONE, 2023.
- Fiches Santé, « La fièvre », ONE, 2024, pp. 19-20.

POUR ALLER PLUS LOIN :

- « Le traitement des convulsions en milieu d'accueil », Flash Accueil n°32, ONE, 2017.
- « Les intoxications sont loin d'être éliminées du monde », Rapport d'activité 2022 du Centre Antipoisons belge, p.57.

³ Guide « La santé dans les milieux d'accueil de la petite enfance », ONE, 2023, p.62 et Fiches Santé, ONE, 2024, p. 20.

⁴ Article 72 alinéa 3 de l'arrêté du GCF du 2 mai 2019 fixant le régime d'autorisation et de subvention des crèches, des SAE et des (co)AEI.



UN POTAGER OU UN POULLAILLER EN MILIEU D'ACCUEIL : C'EST POSSIBLE !

Avoir un potager, des fruitiers, des poules...sont des manières de produire une partie de sa nourriture mais aussi l'occasion d'activités en extérieur avec les enfants.

Chez Isabelle Delahaut et Eléonore Duchêne, co-accueillantes à Saint-Vincent (Luxembourg), le potager, c'est une histoire de famille. Isabelle nous confie : « *Je cultive depuis 30 ans, ma mère, ma grand-mère, arrière-grand-mère cultivaient aussi. J'ai 4 ares extérieurs, les enfants n'ont pas accès à tout, seulement une partie du jardin. J'ai 2 petits potagers où je plante en pleine terre et quelques carrés potagers que nous fabriquons nous-mêmes en palettes.* »

La liste de ce qui est produit sur place, pour les enfants et la famille, est impressionnante : potirons, pommes de terre, poireaux, carottes, radis, fraises, tomates, tomates cerises et concombres snack, cerfeuil, cresson, épinards...



Crédit photo : Isabelle Delahaut

Sans oublier les petits fruitiers (framboises, groseilles, myrtilles, mûres, cassis...), les raisins, les prunes et les plants de mini-tomates en intérieur.

Ce qui ne pousse pas sur place est acheté aux maraîchers et bouchers bio du village.

Les enfants ont accès aux carrés de potager, surélevés à leur hauteur. Ils aident à la récolte. Isabelle les emmène par 2 ou 3 pour cette activité. « *En ce moment ils sont plusieurs à avoir 2 ans, 2 ans et demi, ça fait une belle équipe.* »

Leur moment préféré dans l'année : celui de la récolte des fruitiers ! « *Ils adorent, ils peuvent grignoter en même temps. Et puis on rentre et ils préparent le goûter.* »

« *Nous montrons régulièrement, l'été, le jardin aux nouveaux parents, c'est un atout pour nous, les enfants profitent bien sûr de nos produits frais en saison.* »

À la crèche communale des Lutins, à Richelle (Liège), la directrice Sophie Kricfalusi nous explique : « *On a la chance d'avoir un grand espace extérieur (100 m² environ), entouré de haies naturelles, donc on en profite beaucoup avec les enfants. Au milieu, il y a un gros platane qu'on adore parce qu'il apporte vraiment le point d'ombre du jardin. Ce qui est gai par rapport à cet arbre-là, c'est que l'été, parfois, on met les petits hamacs des plus grands pour dormir dehors, en dessous.* »

Dans ce bel espace, se trouvent un poulailler et des arbres fruitiers.

« *Tout a commencé il y a 2 ans par des parents qui ont adoré l'esprit de la crèche, le fait qu'on allait beaucoup dehors, et en remerciement, en quittant la crèche, ils ont offert un arbre fruitier. Après, on a fait comprendre à d'autres parents que s'ils cherchaient des idées, que ça nous plaisait bien. Et donc voilà, on a reçu d'autres arbres fruitiers ici. Nous avons aussi des pommiers, des poiriers, c'est le début.* »

Les enfants ramassent les œufs des 4 poules, qui sont ensuite inclus dans les repas. Les poules sont logées

dans un poulailler à fermeture automatique entouré d'un grillage. Le sol est de terre-gravier avec une allée en béton.

Les puéricultrices se chargent du poulailler à tour de rôle, en binôme.

« Avoir un poulailler permet d'apprendre aux enfants à respecter les animaux, leur faire comprendre qu'eux, il y a des choses qu'ils n'ont pas envie de faire, les poules c'est pareil. Ils peuvent de temps en temps les toucher, les caresser, mais pas tout le temps. » Cela éveille aussi plein de questionnements des enfants.

« Suite à une formation avec les diététiciennes de l'ONE, on envisage aussi peut-être de faire un petit potager aromatique dans des bacs surélevés. Mais tant que toute l'équipe n'est pas partante, on ne le lancera pas. »

En ce moment, la crèche retravaille son projet d'accueil, après une formation « Sortir par tous les temps ». Elle compte y valoriser sa philosophie tournée vers l'extérieur et la présence du poulailler. Selon Mme Kricfalusi, cette philosophie et l'espace extérieur sont des plus pour le choix des parents au moment de l'inscription. Une liste des bienfaits du dehors est d'ailleurs remise aux parents.

« Tout ça, ce sont des petites graines qu'on plante. »

Un peu plus loin, à Julémont, dans la crèche Petit à petit, nous rencontrons Nicole Fichers, directrice depuis 23 ans et une de ses employées, Julie Zeevaert.

Ici, l'extérieur occupe une place d'importance. Et pour cause, puisque nous sommes dans une « crèche du dehors », située dans le cadre verdoyant du plateau de Herve. Les 14 enfants accueillis chaque jour profitent de l'espace extérieur par tous les temps, et prennent leurs repas dehors dès que c'est possible. « On a quand même la chance d'avoir un environnement assez exceptionnel, du fait du grand jardin, du petit bois, du verger et donc on a aménagé autant de choses pour les enfants à l'extérieur qu'à l'intérieur. » L'extérieur est considéré comme une salle de jeux que les enfants explorent et fait partie intégrante du projet d'accueil. Ils apprennent continuellement à interagir avec la nature, à y être délicat, à l'observer et à la respecter.

Toute l'équipe a du plaisir à être dehors et s'est formée en Belgique et en France sur l'aménagement des espaces extérieurs. « On est toutes les 3 convaincues de ces bienfaits-là, pour les enfants comme pour les adultes. Quand les accueillantes sont bien, les enfants sont bien aussi. »

Les parents ne s'y trompent pas et inscrivent leurs enfants justement pour ce projet.

On y trouve des lapins, des poules, un potager et un verger.

Le potager est un grand bac de 6 x 4 m, à 60 cm du sol. Les enfants peuvent tourner autour. On y trouve des herbes aromatiques, des courgettes, des salades, des carottes. Le bac potager est surtout une expérience sensorielle, les petits grattent la terre, découvrent les plantes. Ils ne font pas toujours le lien entre la graine semée et le légume, car le temps est long.



Crédit photo : Nicole Fichers

Tous les arbres sont des arbres fruitiers. Chaque enfant a son seau pour participer à la cueillette des fruits : châtaignes, pommes, poires, cerises, noisettes, noix, prunes, framboises. Une fois la récolte effectuée, le goûter est préparé par tous. « On a une machine pour les pommes, pour les peler, donc les enfants plus grands le font eux-mêmes. »

« Ils retournent aussi parfois chez eux avec ce qu'ils ont ramassé. »

L'équipe regarde le cycle de la nature avec les enfants : saison, feuille, fleur, fruit. La crèche dispose d'une bibliothèque bien fournie, en particulier des histoires en lien avec la nature. Les phénomènes observés dehors sont mis en lien avec les histoires des livres, eux aussi racontés à l'extérieur.

Le poulailler est passé de 3 poules à 7, « ce sont des poules rustiques donc elles sont toutes différentes ». Elles seront bientôt rejointes par un couple de dindons. Les enfants leur donnent les épluchures à manger. « Il arrive fréquemment que l'on s'assoit à côté des poules pour raconter une histoire. »

Même chose du côté des lapins, Noiraud et Grisette, qui reçoivent aussi leur part d'épluchures.

Enfin, l'équipe tient à nous dire : « Ici, les enfants sont pleinement acteurs et observateurs. Sortir les apaise, ce qui amène un climat serein dans le milieu d'accueil. Et même les parents disent que le soir ils sont calmes. Tout ce temps passé à l'extérieur est un émerveillement au quotidien pour les enfants comme pour les adultes. »

Ces 3 témoignages nous montrent que non seulement avoir un potager, un verger, un poulailler en milieu d'accueil est possible mais aussi que c'est une vraie opportunité de mettre en place de belles activités avec les enfants, d'investir son espace extérieur, de produire une partie de

sa nourriture et de faire des économies.

Pour rappel, investir dans un accompagnement pour réaménager son espace extérieur, acheter des semis, ou encore des tenues imperméables pour les enfants entre dans le subside Acte pour les milieux d'accueil éligibles (informations et conditions : Pro.ONE, onglet Acte- Accueil en transition écologique).

Cuisiner avec les œufs de ses poules et les légumes de son potager est permis par l'AFSCA. Toutefois, la vigilance reste de rigueur car la consommation de ces produits comporte certains risques. Ils peuvent en effet contenir des substances chimiques : métaux lourds, dioxines, PCB... Les œufs peuvent être contaminés par la salmonelle et d'autres substances dangereuses, dues à la pollution du sol sur lequel les poules picorent ou à une alimentation non adéquate. Les fruits et légumes de son propre jardin peuvent également être pollués par des contaminants, comme une teneur en nitrate trop élevée, due à une mauvaise utilisation des engrais.

Retrouvez les conseils de l'AFSCA dans le « [Guide d'autocontrôle générique pour le secteur B2C](#) » pour les

poules ainsi que dans le « [Guide d'autocontrôle pour la sécurité alimentaire dans les milieux d'accueil collectifs de la petite enfance](#) » pour le potager et poulailler.

Bien que non soumises au contrôle de l'AFSCA, les accueillantes sont tenues de respecter les consignes évoquées plus haut.

Héloïse PAPILLON, Éco-conseillère ONE
et Cleo ROTUNNO, Diététicienne ONE

POUR ALLER PLUS LOIN

- « L'alimentation durable en collectivité », Flash Accueil 40, ONE, 2020.
- « Objectif zéro pesticide », Flash Accueil 37, ONE, 2019.
- Guide Accueil nature, ONE et Bruxelles-Environnement : <https://environnement.brussels/media/8717/download?inline> version téléchargeable. Version papier sur demande à cellule.eco-conseil@one.be.
- Vitamine (V)erte, GoodPlanet Belgium, 2022.

POTAGER EN PLEINE TERRE ? L'IMPORTANCE D'UNE ANALYSE DU SOL PRÉALABLE

En Wallonie comme en Région de Bruxelles-Capitale, il n'est pas obligatoire de réaliser des analyses de sol pour créer un potager.

Cependant, il est recommandé de le faire pour évaluer la qualité du sol et prendre des mesures appropriées.

En effet le sol peut être contaminé par des métaux lourds, des produits chimiques comme les PFAS, des restes de pesticides et herbicides...Ceux-ci peuvent venir d'un usage passé du terrain (pollution historique), d'une contamination de l'eau, d'une activité industrielle récente ou encore de retombées d'épandage par exemple.

Certains polluants sont persistants, c'est-à-dire qu'ils ne se dégradent pas avec le temps. Ils peuvent contaminer les récoltes et entraîner des problèmes de santé pour les consommateurs.

Il est important de cultiver des légumes dans un sol sain et de surveiller la qualité du sol pour minimiser les risques pour la santé.

En Région wallonne, il existe l'outil SANISOL qui permet d'effectuer une analyse de sol et d'obtenir ensuite des recommandations adaptées.

À Bruxelles, un guide donne les étapes pour effectuer son analyse de sol.

Vous pouvez aussi décider d'opter pour un potager hors sol, qui pourra se trouver dans des bacs, des cagettes... dans lesquels vous amènerez de la terre propre et du terreau.

Ressources

Région de Bruxelles :

- Guide en 6 étapes pour analyser son sol.
 - ▶ <https://environnement.brussels/citoyen/lenvironnement-bruxelles/protéger-sa-santé>
Comment identifier une éventuelle pollution du sol dans son potager ?
- Facilitateur sol : soilfacilitator@environnement.brussels

Wallonie :

- Explications et accès à l'outil SANISOL :
 - ▶ <http://environnement.santé.wallonie.be/> > rubrique « potager »



DROITS DES AGENTS ONE DANS LES MILIEUX D'ACCUEIL

En qualité de Pouvoir Organisateur (PO) d'un milieu d'accueil, vous êtes soumis à la surveillance de l'ONE¹. Cette surveillance se traduit par un accompagnement, un contrôle et une évaluation de vos pratiques.

Pour rappel, dans le cadre du fonctionnement de votre milieu d'accueil, vous vous êtes engagé à respecter la réglementation et le maintien d'une dynamique d'amélioration de la qualité. Pour pouvoir contrôler le respect de ces réglementations, l'article 9 du décret du 21 février 2019 précise les droits des agents de l'ONE².

1 Le droit d'accéder et de visiter dans les lieux d'accueil, les locaux affectés à l'accueil ou présumés tels pendant les heures d'ouverture du lieu d'accueil.

Le suivi s'effectue dans votre milieu d'accueil lors de visites annoncées ou non-annoncées dans une logique de partenariat, qui nécessite parfois un rappel du cadre.

Les thématiques abordées en visite peuvent être établies à l'avance ou être spontanées en fonction du caractère et de l'objectif de la visite. Les visites n'ont lieu que durant les heures d'ouverture du milieu d'accueil, sauf le cas échéant, à la demande du PO ou du personnel du milieu d'accueil et pour une thématique ne nécessitant pas une observation des enfants.

Les locaux affectés à l'accueil comprennent tous les espaces nécessaires à l'activité du milieu d'accueil (à savoir les différents espaces de vie, de sommeil, les espaces extérieurs ou encore la cuisine, la zone de stockage, la buanderie...). Les locaux présumés tels sont ceux mentionnés dans la demande d'autorisation via le plan ou la description des infrastructures ou encore ceux dont des indices laissent à penser que le local est affecté à l'accueil.

Pour accéder aux locaux, les agents ONE possèdent une carte de visite prouvant leur identité en mission de surveillance.

2 Le droit de consulter les documents et informations relatifs à l'accueil des enfants, sur place ou en un endroit désigné par les agents.

Ce droit permet aux agents de vérifier la conformité du milieu d'accueil par rapport aux Décret, Arrêtés et Code de qualité.

Tous les documents et informations utiles concernant les enfants, le personnel et le milieu d'accueil doivent être disponibles, à tout moment, lors des heures d'ouverture du milieu d'accueil, et sans que les agents n'en fassent la demande préalable, sauf le cas échéant pour certains documents tels que les contrats de travail ou les diplômes du personnel qui ne se trouveraient habituellement pas dans le milieu d'accueil.

Par exemple, une direction de crèche peut être amenée à présenter les contrats de travail du personnel ou les conventions de collaboration. L'objectif est de vérifier l'affectation du personnel ou le nombre d'heures de travail dans le cadre du contrôle de la norme d'encadrement. Autre exemple, une accueillante indépendante peut être amenée à présenter le renouvellement du certificat de bonne santé physique et psychique des membres de sa famille.

¹ En vertu des réglementations en vigueur telles que : du Décret de 2002 portant réforme de l'ONE, du Décret de 2019 visant à renforcer la qualité et l'accessibilité de l'accueil de la Petite Enfance en Communauté française, des Arrêtés et du Code de qualité.

² Les agents ONE concernés peuvent être les Coordinatrices accueil (m/f/x), les Agents conseil (m/f/x), les Inspectrices comptables (m/f/x) mais également les Référentes santé (m/f/x), leur hiérarchie, les Coordinateurs subrégionaux...

Pour consulter les documents, l'endroit est désigné par les agents ou convenu avec le PO : le milieu d'accueil, le siège du Pouvoir Organisateur, un autre lieu d'accueil du même PO, l'Administration subrégionale ou tout autre local de l'ONE.

3 Le droit de se faire remettre une copie gratuite des documents et informations relatifs à l'accueil et, à défaut, de les emporter.

La copie doit être lisible, sous forme de mail, scan, courrier, support informatique.

En cas de nécessité, l'agent se réserve le droit d'emporter les originaux.

4 Le droit de faire usage de moyens audiovisuels.

Dans certaines situations, l'agent ONE peut avoir recours à des moyens audiovisuels pour soutenir, objectiver ses observations.

La prise d'image et/ou de vidéo peut se faire dans tous les locaux affectés à l'accueil ou présumés tels.

Toutes les personnes présentes sont susceptibles d'être photographiées, entendues, filmées. Ce droit est exercé dans le respect du principe de proportionnalité : l'agent estime que des moyens moins intrusifs ne sont pas suffisants pour mener à bien sa mission. Par exemple, la photo d'une barrière défectueuse illustre plus aisément que le seul écrit de l'agent. Seront privilégiées les prises de vue dans lesquelles les enfants ne sont pas identifiables sauf absolue nécessité.

Les images sensibles sont stockées sur une plateforme sécurisée afin de garantir la sécurité et la confidentialité de celles-ci.

5 Le droit d'examiner l'équipement et les objets présents dans le milieu d'accueil.

L'ensemble de l'équipement et des objets présents dans le milieu d'accueil peuvent être examinés qu'ils soient ou non recommandés par l'ONE et qu'ils soient ou non destinés à l'activité de l'accueil.

Outre les composantes matérielles que sont les objets et équipements, l'environnement de l'accueil au sens large peut également être examiné tels que le bruit, le taux d'humidité ou de sécheresse du bâtiment, la température, etc.

Dans certains cas, l'examen de l'environnement nécessite certains instruments tels qu'un sonomètre par exemple.

Ce droit de l'ONE ne décharge pas le PO et le personnel du milieu d'accueil de la nécessité d'autoévaluer régulièrement son infrastructure et ses équipements. Il s'agit par exemple de retirer un jouet défectueux. Le personnel vit quotidiennement dans son lieu d'accueil et est le premier intervenant pour sécuriser ce qui doit l'être et en informer sa hiérarchie, voire l'ONE au besoin. A cette fin, des outils sont à votre disposition que ce soit la grille

d'auto-évaluation dans les brochures Infrastructure et équipements ou encore la grille d'analyse des risques...

6 Le droit d'entendre les personnes concernées par l'accueil.

Cela concerne les personnes présentes au moment de la visite ou toute personne ayant été ou étant en contact avec les enfants ou étant témoin de l'activité d'accueil.

Ces personnes peuvent être invitées à être entendues lors d'un entretien ou d'une audition. Elles ont le droit d'être accompagnées par toute personne de leur choix.

7 Le droit de requérir l'assistance de la police ou d'autres services compétents.

Ce droit est d'application lorsqu'il est fait obstruction à la mission d'accompagnement et de surveillance de l'agent ONE (par exemple, lorsque le milieu d'accueil refuse d'ouvrir la porte) ou en cas de situation d'extrême urgence (mise en péril grave de la santé d'un enfant ou d'un membre du milieu d'accueil, intimidation à l'égard de l'agent de l'ONE). Dans ces situations, il pourra être fait appel à la police ou d'autres services compétents.

Bien entendu, ces droits n'ont de sens que s'ils sont au service d'un accueil de qualité des enfants et de leurs familles.

La relation de confiance entre professionnels de l'ONE et des milieux d'accueil doit permettre d'établir des conditions de travail respectueuses de chacun dans l'intérêt supérieur de l'enfant.

Laurence GILSOUL,
Conseillère à la Direction de la Coordination Accueil





RENCONTRES AUTOUR DE L'ACCESSIBILITÉ

L'importance du partage entre milieux d'accueil pour soutenir les réflexions en équipe.

POURQUOI ORGANISER DES RENCONTRES AUTOUR DE L'ACCESSIBILITÉ ?

Entre septembre 2023 et janvier 2024¹, la Task Force Accessibilité (TFA) a organisé, dans chaque subrégion, une journée de sensibilisation et d'échanges autour de l'accessibilité – l'une des composantes de la qualité d'accueil. L'objectif de ces rencontres était de sensibiliser et de proposer un accompagnement dans le cadre du renforcement² de l'accessibilité des milieux d'accueil. Les participant-e-s étaient ainsi invité-e-s à réfléchir sur ce que chacun-e met déjà en place ou pourrait mettre en œuvre, selon son propre contexte, pour favoriser l'accueil devant et derrière la porte³ de tous les enfants et de leur famille.

QU'EN DISENT LES PROFESSIONNEL·LE-S ?

Avec la participation de 135 professionnel-le-s au total, la TFA a reçu des retours majoritairement positifs. Les retours d'expérience montrent que la dimension participative des journées est largement appréciée, permettant à chacune de se sentir entendu-e et légitime dans ses réflexions. Les évaluations rapportent l'importance et le besoin d'espaces dédiés aux échanges et aux partages entre différents milieux d'accueil. Si pour certains, les contenus abordés étaient familiers, tous repartent avec des perspectives pour amorcer ou approfondir en équipe des questions d'accessibilité, comme en témoignent les extraits ci-dessous de professionnelles issues de quatre milieux d'accueil (la crèche « Le trèfle à quatre feuilles » située à Bruxelles ; la crèche « Les P'tits Loups » située à Mouscron ; la crèche « Sainte-Marie » située à La Louvière ; la crèche « Les P'tits Doudous » située à Frameries).

Témoignage



Aviez-vous un intérêt particulier pour la thématique de l'accessibilité ?

« Parfois avec les équipes, l'accessibilité, ça ne leur parle pas toujours. L'accessibilité est une notion qui peut sembler très loin du terrain et pourtant les puéricultrices sont les premières personnes en contact avec les enfants et les familles. Donc, j'ai souhaité venir écouter et voir comment ça se passe dans d'autres milieux d'accueil et voir comment je peux ramener tout ça en équipe. »
(Direction d'une crèche)

« Ce que je trouvais intéressant, c'est de pouvoir débattre avec plusieurs personnes plusieurs heures. Et donc plusieurs milieux d'accueil, de différents horizons, de différents milieux sociaux aussi. Parce que c'est vrai que nous, ce n'est pas une crèche où on a des thématiques sociales. Donc c'est vrai que moi je trouvais intéressant de pouvoir entendre comment ça fonctionne dans d'autres milieux d'accueil. » (Professionnelle de l'encadrement psycho-médico-social d'une crèche)

« Je souhaitais aussi avoir l'avis d'autres structures et voir comment faire pour faire entrer les familles dans la structure, pour ouvrir encore plus la structure. Parce que c'est important d'être disponible, par exemple donner la

¹ Les journées se sont déroulées respectivement aux dates suivantes ; Libramont (Luxembourg) : 19.09.2023 – Namur : 21.09.2023 – Hainaut : 24.10.2023 – Liège : 09.11.2023 – Brabant wallon : 30.11.2023 – Bruxelles : 02.02.2024.

² Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant le régime d'autorisation et de subvention des crèches, des services d'accueil d'enfants et des (co)accueillant(e)s d'enfants indépendants (2/05/2019).

³ Avant l'accueil de l'enfant et pendant son séjour en milieu d'accueil.

« possibilité aux familles de visiter la crèche même si on n'a pas de place. Si on n'ouvre pas aux parents, ça ne va pas, c'est comme si on inscrivait notre enfant dans une école sans la visiter. C'est la même chose avec les crèches, on doit pouvoir ouvrir les portes de la crèche, on doit pouvoir écouter et rassurer quand même les parents. » (Direction d'une crèche)

Est-ce que cette journée a changé votre manière de voir l'accessibilité ?

« Dans le livre⁴ qui nous a été offert concernant un petit carré... les images parlent d'elles-mêmes : quoi qu'il arrive et en toutes circonstances, ce n'est pas l'enfant qui doit s'adapter, mais le milieu d'accueil qui doit apporter des modifications pour accueillir l'enfant. » (Coordinatrice pédagogique d'une crèche)

« C'est plutôt la vision de l'accessibilité primaire qui a été modifiée, en tout cas de mon côté. [...] On parle d'accessibilité, mais ça commence bien avant l'accueil de l'enfant, c'est se montrer accessible aussi aux futurs parents : déjà être là, être à l'écoute de leur demande et de leur crainte. [...] Moi en tout cas, c'est ça qui m'a le plus marqué. Il faut prendre le temps de recevoir chaque parent même pour les parents qui malheureusement n'auront pas de place mais ils auront été au moins accueillis quand même chaleureusement. » (Professionnelle de l'encadrement psycho-médico-social d'une crèche)

« Je retiens de cette journée le partage autour d'une thématique qui n'a pas un seul point d'ancrage et l'occasion de pouvoir entraîner une réflexion sur les différentes formes d'accessibilité. » (Représentante d'un PO)

« Dans un premier temps, je m'étais focalisée sur l'accessibilité des enfants à besoins spécifiques, qui suscitait mon intérêt. J'ai compris, par la suite, que l'accessibilité touchait beaucoup d'autres aspects. » (Coordinatrice pédagogique d'une crèche)

Est-ce que cette journée a eu un effet sur vos réflexions ou vos pratiques ?

« Nous essayons d'accorder toujours plus d'importance à l'accueil des familles en général et essayer que la crèche soit toujours plus "parents admis, inclus et bienvenus". » (Coordinatrice pédagogique d'une crèche)

« Surtout sur la manière de pouvoir accueillir pendant la familiarisation les familles de manière plus attentive à chaque besoin et à chaque situation personnelle. » (Représentante d'un PO)

« Je vois les choses un peu différemment quand je dois dire aux parents qu'ils n'ont pas de place, peut-être en leur proposant des numéros de téléphone, en leur proposant des crèches dans les environs qui pourraient correspondre à leur demande. [...] Je leur propose de passer, qu'on regarde dans les listes de milieux d'accueil qui pourraient éventuellement leur convenir. J'essaie de trouver un créneau pour les recevoir. » (Professionnelle de l'encadrement psycho-médico-social d'une crèche)

Ces témoignages montrent que les rencontres proposées suscitent des réflexions inspirantes sur la manière de travailler en équipe mais aussi l'importance de partager entre milieux d'accueil, sans nécessairement réinventer de nouvelles pratiques professionnelles. Les milieux d'accueil mènent, parfois même sans le savoir, une réflexion sur l'accessibilité au sein même de leurs pratiques quotidiennes et il s'agit bien souvent de la première étape pour entrevoir le prochain pas à réaliser pour se rendre plus accessible.

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER AUX PROCHAINES RENCONTRES AUTOUR DE L'ACCESSIBILITÉ ?

De nouvelles journées de sensibilisation seront organisées et ouvertes à l'ensemble des milieux d'accueil intéressés. Les informations et les modalités d'inscription seront notamment communiquées via PRO.ONE. Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter via notre adresse électronique : tfa@one.be.

Marine WOLF et Valentine MALOU,
Conseillères à la Task Force Accessibilité

⁴ Chaque participant-e a reçu plusieurs documents dans un tote-bag, dont le livre « Quatre petits coins du tout ». Référence : Ruillier, J. (2004). Quatre petits coins de rien du tout. Editeur : Bilboquet-Valbert.



LE SPECTACLE VIVANT ET LE TOUT-PETIT : PETIT ABÉCÉDAIRE

Nous vous proposons un abécédaire du SPECTACLE dans cette rubrique dédiée à l'éveil culturel & artistique. Nous faisons également le point sur ce que l'ONE vous propose comme spectacles de qualité, variés et adaptés aux tout-petits...

Le spectacle vivant, c'est quoi déjà ? C'est un spectacle où les artistes sont bien là, en direct, devant un public. Le spectacle vivant est multiple car il renvoie à différents modes d'expression artistique : le théâtre, la danse, l'opéra, les marionnettes, la musique, les arts de rue, les arts du cirque...

Le public du spectacle vivant est, lui aussi, pluriel. Il est composé d'adultes, d'enfants et de plus en plus de spectateurs de moins de trois ans. En effet, plusieurs artistes s'adressent à un public très jeune avec l'idée que le bébé peut rencontrer l'art dès son plus jeune âge. Et à juste titre !

Le spectacle vivant offre un regard singulier, poétique parfois même déroutant sur le monde et sur nous-même. S'il nous trouble parfois dans sa manière de nous mener du familier à l'étrange, le spectacle met en perspective, autorise le recul et la découverte de thématiques très variées.

Cet article est conçu comme un abécédaire autour des lettres « SPECTACLE ». Il a pour but d'éclairer ce moment spécial, ce temps fort qui se joue entre des artistes et des tout-petits accompagnés d'adultes (professionnels ou parents).

S Comme Spectateur

Ici, le spectateur est un tout jeune enfant. On entend encore (trop) souvent des propos d'adultes qui s'inquiètent par anticipation : « Il ne va pas comprendre ! ». Un enfant en dessous de trois ans n'est pas dans la compréhension au même sens que l'adulte. Sa lecture première se situe du côté de l'affectif, de l'émotionnel, du sensible, de

l'organique et du symbolique. D'ailleurs, très souvent, un spectacle pour tout-petit n'est pas une histoire avec un début et une fin. Il s'agit plutôt d'un parcours sensoriel où les images et les sons priment sur la parole.

P Comme Plaisir

Pour le tout-petit spectateur, le spectacle est un vrai moment de plaisir. Pour l'adulte spectateur, il y a même un double plaisir : d'abord le bonheur que lui procure le spectacle et la satisfaction de voir l'enfant qui éprouve du plaisir lors de ce moment suspendu.

E Comme Émotions

Dans un spectacle pour jeunes enfants, le ressentir prévaut sur le comprendre. La représentation laisse place aux émotions des tout-petits. Et, ici, chacun est libre de vivre ses propres émotions face à ce qui lui est présenté. On ne peut pas dire qu'il y ait une bonne ou mauvaise façon d'appréhender un spectacle. Le tout-petit est ainsi face à ses propres ressentis, mais aussi à ceux des autres. Apprendre à décoder les émotions de l'autre, à saisir leurs différences, est le début de l'empathie.

C Comme Corps

Dépourvu des codes du spectateur, le tout-petit regarde et écoute un spectacle avec tout son corps ! Ainsi, le jeune enfant peut être attentif tout en étant debout, en gesticulant ou en marchant.

T Comme Trace

Il est impossible de savoir ce qui fera trace d'un spectacle chez un tout-petit : elle n'est pas tangible et mesurable. Mais l'intérêt du spectacle réside ailleurs, dans le moment vécu ensemble. Lors de ce temps d'expérience, la qualité de présence et de relation tissée entre adultes (artistes, accompagnants) et enfants est fondamentale.

A Comme Accompagnement

Le tout-petit ne choisit pas d'être spectateur, c'est l'adulte (parent ou professionnel) qui décide de lui faire découvrir une représentation. Accompagner un jeune enfant au spectacle, c'est se rendre disponible à partager ce temps avec lui, être là ensemble, dans une présence sécurisante pour que l'enfant puisse se sentir en confiance dans la découverte.

C Comme Curiosité

Le jeune enfant « débarque » dans un monde nouveau et dispose d'une curiosité naturelle. Ce qui l'intéresse, c'est tout, sans distinction. L'enfant n'a pas de préjugés. Il est ouvert à tout type de spectacle. Pour peu qu'on leur fasse confiance, les tout-petits sont donc des spectateurs fabuleux : leur présence, la finesse de leur regard, leur sensibilité, leur attention sont intenses et entières. Offrons-leur des spectacles variés de qualité !

L Comme Lecture

L'un des enjeux du spectacle vivant pour tout-petits est de s'adresser aux enfants et aux adultes, tout en sachant qu'ils en auront des lectures différentes. La crainte que l'enfant ne saisisse pas le contenu du spectacle amène parfois l'adulte à commenter en direct ce qu'il voit. Or, il n'est pas nécessaire de traduire le spectacle à l'enfant. La démarche qui part

d'une « bonne intention » est même dommageable pour l'enfant parce qu'elle réduit le champ de l'imaginaire.

E Comme Ensemble

En conclusion, le spectacle est un temps de partage, de découverte, d'émerveillement et de surprise, tant pour l'enfant que l'adulte qui l'accompagne. Il s'agit d'un moment essentiel de rassemblement entre petits et grands. Le spectacle vivant nourrit les liens et donne du sens à notre « vivre ensemble » dont nous avons tous besoin.

Depuis 20 ans, les structures d'accueil de la petite enfance ont la possibilité de bénéficier de représentations subventionnées par l'ONE de spectacles d'art vivant. En 2023, 242 représentations ont eu lieu pour les crèches, accueillantes (m/f/x) travaillant avec un service d'accueil d'enfants et les SASPE (Service d'Accueil Spécialisé de la Petite Enfance).

Huit spectacles de qualité, variés et adaptés aux tout-petits tournent en 2024, avec 377 représentations données pour des milliers d'enfants et d'adultes. Cela représente 93% de demandes satisfaites de structures d'accueil.

Et pour 2025 ? De nouveaux bénéficiaires (les accueillantes d'enfants indépendantes), des bénéficiaires prioritaires (les SASPE) et 420 représentations de 12 nouveaux spectacles, à découvrir sur www.one.be...

Yaëlle VAN CROMBRUGGE, Conseillère pédagogique,
Éveil culturel et artistique

Bernard GEERTS, Chef de projet Éveil culturel
et artistique

RESSOURCES :

- Basset, V., Lafont, T., Rouchouse, C. (2021). **Le tout-petit va au spectacle**. Érés.
- Basset, V. (2017). **De l'exigence du bébé spectateur**. Spirale, 81, 141-146.
- Ben Soussan P., Mignon P. (2006). **Les bébés vont au théâtre**. Érés.
- Chaumié A. (2016). La rencontre du très jeune enfant avec le spectacle vivant : des questions sur une pratique artistique encore jeune... **Les cahiers de l'éveil**, 4, 45-46.





RACONTE-MOI UN LIVRE...

Des mains et des doigts pour conter des histoires...

Les enfants se mettent à parler parce qu'on leur parle. Cela semble une évidence pour la plupart d'entre nous. Et si les enfants s'intéressaient aux livres parce qu'un adulte leur lit des histoires, parce qu'une professionnelle (m/f/x) de la petite enfance leur permet de manipuler des albums, de jouer avec les pages... les tout-petits regardent le livre de manière très attentive pour peu qu'un adulte donne du sens à ces images, en lui narrant une histoire...

A chaque moment de la journée, le livre peut devenir un moment d'échanges, de manipulations et de jeux relationnel. Parfois, le divertissement de la lecture se double du plaisir de mettre ses « petits » doigts dans les trous présents sur les pages d'un album. Le doigt devient à son tour le héros d'un court récit. Les doigts, les mains se font complices de tendres histoires partagées ou de moments d'humour.

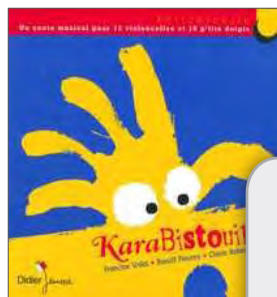


MONSIEUR DOIGT SE FAIT MAL

Corinne Chalmeau,
Albin Michel jeunesse

Les promenades de Monsieur doigt se déroulent habituellement fort bien. Mais, aujourd'hui, sur un terrain un peu difficile, Monsieur Doigt fait une lourde chute. Âmes sensibles, rassurez-vous, les pompiers sont arrivés et Monsieur Doigt est soigné.

ET POUR ALLER PLUS LOIN DANS LE PLAISIR DE LA LECTURE :



KARABISTOUILLE

Francine Vidal,
Benoit Fleurey,
Claire Robert, Didier
jeunesse

Un joli conte musical où les jeux de mains sont un joyeux prétexte à découvrir de nouvelles comptines, à jouer avec des ombres chinoises, à chanter, à parler, à conter... Kara la main droite se promène gentiment tandis que Bistouille la main gauche se livre à quelques espiègleries... le livre est accompagné d'un CD, mais il est disponible également sur les différentes plateformes musicales.

Un exemplaire de chacun des livres présentés dans cette rubrique se trouve dans les rayons de la bibliothèque Espace 27 septembre.

Diane Sophie COUTEAU
Directrice a.i. Service de la lecture Publique



Administration générale de la Culture
Service Général de l'Action territoriale



PROPOSE-MOI DES SALADES

Croquantes, sucrées, amères ou encore colorées... On consomme généralement les salades crues mais les avez-vous déjà proposées cuites aux enfants ?

Sous forme cuite, elles peuvent être proposées dès le début de la diversification alimentaire, y compris les variétés dont l'amertume est plus prononcée. Souvenez-vous que pour apprécier un aliment, 10 à 15 essais sont parfois nécessaires.

Les variétés de salades sont nombreuses, de quoi varier les menus durant toute l'année.¹

- Les chicorées (scarole, frisée, pain de sucre, de Trévise...) sont présentes de fin juillet à novembre.
- Les laitues (batavia, pommées, feuilles de chêne, romaine...) se cultivent d'avril à décembre.
- Les jeunes pousses composées de feuilles séparées (roquette, mâche, pousses d'épinard, mesclun...).

COMMENT LES CHOISIR ET LES CONSERVER ?

- La salade doit être fraîche (les feuilles doivent être brillantes et non abîmées).
- Les salades ne se conservent que quelques jours dans la partie "sale" du réfrigérateur.

COMMENT LES PRÉPARER ?

La préparation peut se décliner de multiples façons ; en potage, en purée pour bébé, en pesto pour agrémenter par exemple les pâtes.

Le plus souvent, elles se préparent comme des épinards. Lors de la cuisson, elles réduisent beaucoup (40% de pertes), ce point doit être pris en compte de manière à proposer une quantité suffisante de légumes par enfant². Une autre possibilité est de les associer avec un autre légume comme la courgette, le panais, le navet...

Après les avoir bien lavées, enlever le cœur, les éventuelles nervures blanches et les feuilles plus charnues.

Il est conseillé de les faire cuire comme les épinards (dans un fond d'eau, à l'étouffée) afin de garder au maximum leurs qualités organoleptiques (goût et odorat) et nutritionnelles.



Potage froid de laitue

Pour 750 ml

Âge : à partir d'1 an car pas de potage chez les bébés³

Ingrédients

- 1 laitue
- 2 brins de ciboulette
- 75 cl d'eau
- 1 cuillère à soupe d'huile d'olive

Préparation

- Laver la salade.
- Couper les feuilles.
- Laver la ciboulette.
- Mettre le tout à cuire avec l'eau durant 5 minutes.
- Mixer le tout.
- Servir frais.

¹ Voir calendrier des fruits et légumes belges de saison de la brochure « Chouette, on passe à table ! ».

² 100-125g de légumes cuits par enfant.

³ « Le potage chez les bébés, une fausse bonne idée », Flash Accueil n°39, ONE, 2020.

Recette de salade cuite

Le goût de la préparation dépendra de la variété de salade.

Pour 1 enfant

Âge : dès le début de la diversification alimentaire

Ingrédients

- 1 petit oignon
- 1 cuillère à soupe d'huile d'olive
- 1/2 salade au choix (pain de sucre, salade Batavia...)
- 2 branches de persil
- Ail, selon les goûts

Préparation

- Laver la salade, enlever le cœur et les nervures blanches.
- Ciseler les feuilles en petits morceaux.
- Découper l'oignon en fines lamelles.
- Chauffer l'huile dans une poêle et y faire revenir l'oignon.
- Ajouter ensuite la salade et les aromates découpées en remuant régulièrement.

- Ajouter un peu d'eau si nécessaire.
- Terminer la cuisson pendant cinq minutes.
- Mixer le tout.

Cette préparation se marie selon vos envies avec de nombreux aliments.

Exemples

- Pommes de terre, salade cuite, maquereaux.
- Riz basmati, salade cuite, poulet.



Recette de pâtes aux courgettes et roquette

Pour 1 enfant

Âge : dès le début de la diversification alimentaire

Ingrédients

- 75g de courgette
- 50g de roquette
- 10 ml d'huile d'olive (1 càs)
- 2 feuilles de basilic
- 40g de petites pâtes (poids cru)

Préparation

- Lancer la cuisson des pâtes.
- Laver la courgette, la roquette et le basilic.
- Couper la courgette en rondelle.
- Cuire la courgette à la vapeur durant 10 à 15 minutes.
- Ajouter les feuilles de roquettes 5 minutes avant la fin de la cuisson.
- Ciseler le basilic.
- Mixer le tout en fonction du type de texture souhaitée avec l'huile d'olive.
- Mélanger les légumes aux pâtes.





PETITS GOURMETS, GRANDS SOURIRES !

Le plaisir de manger chez l'enfant de 18 mois à 3 ans

Public : familles

Lorsque l'enfant grandit et devient plus autonome, le repas peut être vécu pour certains parents comme un moment stressant alors qu'il devrait rester un plaisir partagé pour tous.

Entre 18 mois et 3 ans, les besoins alimentaires de l'enfant changent mais ce qui caractérise surtout l'alimentation de l'enfant de cet âge, c'est l'envie de décider pour lui-même et cette attitude peut parfois désarçonner l'adulte. Cette brochure propose des pistes de réflexion face aux situations vécues au quotidien : comment réagir face à un enfant qui trie les aliments, qui réclame souvent à manger ou qui ne peut rester assis à table... ?

L'alimentation de l'enfant y est abordée sous tous ces aspects : respect des sensations alimentaires de l'enfant, l'éducation au goût, le plaisir et la découverte d'une alimentation durable en famille, les repas sans écran... avec comme fil rouge le bien-être des enfants dans la diversité des familles.

N'hésitez pas à commander cette brochure et à la proposer aux parents !

Pour la commander : www.one.be > Professionnel > Brochure Pro > Bon de commande Education à la santé



Nathalie CLAES,
Cellule diététique ONE

RECUEIL DE DONNÉES MÉDICO-SOCIALES DANS LES MILIEUX D'ACCUEIL SUBVENTIONNÉS

La Banque de Données Médico-Sociales (BDMS) de l'ONE est une base de données socio-sanitaires relatives à la santé préventive de la (future) mère et du jeune enfant. Des milieux d'accueil subventionnés par l'ONE alimentent cette BDMS.

Outil de référence en Fédération Wallonie-Bruxelles, elle permet d'évaluer les différents programmes de santé promus par l'ONE et d'en apprécier rapidement l'efficacité afin d'orienter et d'ajuster la politique dans le domaine de la périnatalité.

L'ajout et la modification des indicateurs se font en concertation avec le corps médico-social afin d'être adaptés aux variables internationales, à l'évolution des connaissances scientifiques médico-psycho-sociales mais également socio-économiques.

Actuellement, les données sont récoltées à 6 moments clés de la vie de l'enfant : au moment de la grossesse (au

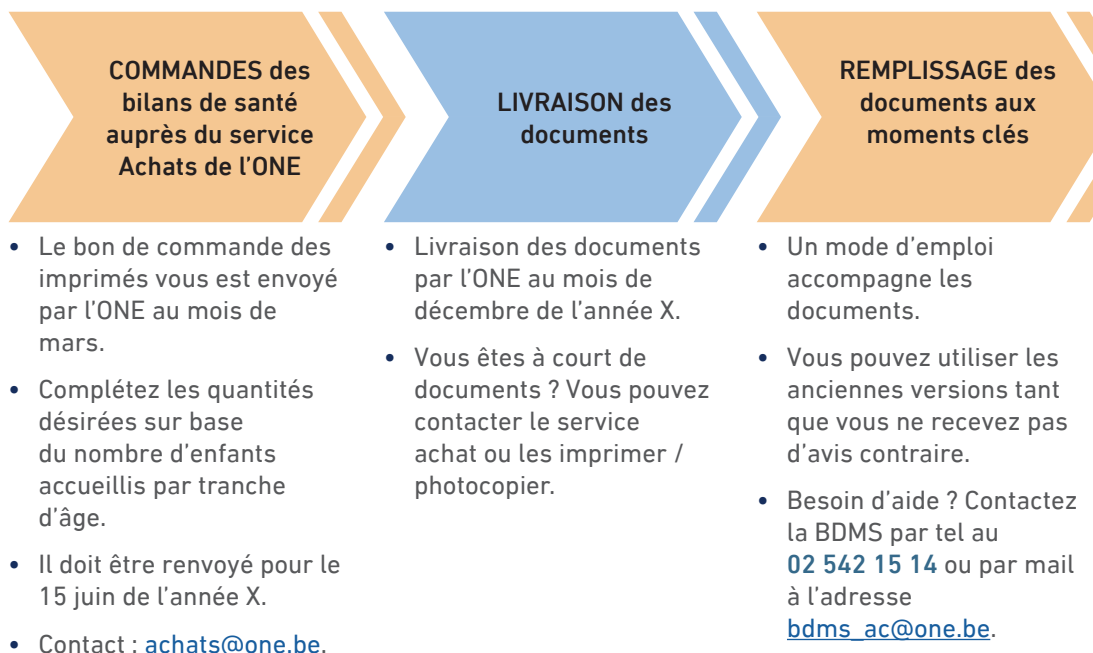
sein des Consultations prénatales ONE), à la naissance (principalement en maternité) mais également au sein des Consultations pour enfants et dans des milieux d'accueil collectifs subventionnés par l'ONE où une consultation est organisée. Celle-ci vise à assurer une surveillance médicale préventive des enfants et la surveillance de la santé en collectivité par le médecin conventionné par le pouvoir organisateur de la crèche. Les données sont collectées lors des bilans de santé à 9, 18 et 30 mois.

Afin d'avoir une meilleure représentativité de la situation socio-sanitaire des enfants en FWB, la BDMS sollicite les directions des crèches précitées et leur équipe pour

compléter et renvoyer les différents Bilans de santé à l'Administration subrégionale qui se charge de les encoder. Outre les données socio-familiales, ceux-ci contiennent des données sur l'allaitement, l'évolution des données staturo-pondérales, la vaccination, la santé bucco-

dentaire ou encore sur le développement psychomoteur de l'enfant. Elles sont ensuite analysées et présentées dans les rapports édités par l'ONE. Chacune des parties est responsable du traitement de ces données à caractère personnel¹.

SCHÉMA DU PARCOURS DES BILANS DE SANTÉ DE LA BDMS



SE CONNAÎTRE POUR DÉFINIR SON PROJET PROFESSIONNEL



Se connaître est une étape fondamentale pour définir un projet professionnel qui soit à la fois réaliste et épanouissant. L'outil d'approfondissement « Se connaître pour définir son projet professionnel » proposé dans « Mon carnet de bord professionnel » vous offre quelques méthodes et outils pour mieux vous comprendre et définir votre projet.

La BDMS publie des rapports couvrant l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cependant, ces dernières années, ils furent exceptionnellement consacrés aux différentes subrégions. L'objectif était d'apporter une analyse fine des données sur chaque territoire et de mettre

en valeur certaines collaborations et initiatives locales.

Pour en savoir plus : www.one.be > Professionnel > Recherches > Banque de données médico-sociales

RENOVI des documents à l'administration ONE de votre région pour leur encodage

- Renvoi du document jaune à l'ASR pour l'encodage.
- Garder le volet autocopiant blanc dans le dossier de l'enfant.

ANALYSE des bilans de santé et des autres données par l'équipe de la BDMS

- Données analysées et diffusées dans les rapports de la BDMS disponibles sur le site de l'ONE.
- Données analysées et renvoyées à la demande à votre milieu d'accueil.

À effectuer par le milieu d'accueil

À effectuer par l'ONE

Laetitia FONTAINE,
Gestionnaire Projet Direction
Recherche & Développement BDMS

1. AUTO-ÉVALUATION

Compétences : Faites le point sur vos compétences techniques et transversales. Quelles sont vos forces et vos faiblesses ? La fiche B : « Mon portefeuille de compétences » et la fiche F : « Mes besoins en compétences » du carnet de bord sont là pour vous y aider !

Intérêts : Identifiez ce qui vous passionne. Quelles activités vous donnent de l'énergie et de la motivation ?

Valeurs : Pensez à ce qui est important pour vous dans le travail (éthique, équilibre travail-vie personnelle, impact social, etc).

Personnalité : Utilisez des outils comme le MBTI¹ ou le test de Holland (RIASEC)² pour mieux comprendre votre profil et les environnements de travail qui vous conviennent.

2. RECHERCHE ET EXPLORATION

Bilan de compétences : Faites un bilan avec l'aide d'un professionnel (coach de carrière ou conseiller en orientation). Cela peut fournir une analyse approfondie et objective de vos capacités et aspirations.

Ateliers et séminaires : Participez à des ateliers de développement personnel et professionnel qui vous aident à mieux vous connaître et à définir votre projet. Rencontrez des professionnels de votre secteur ou de ceux qui vous intéressent pour des retours d'expériences.

3. DÉFINITION DE VOTRE PROJET

Objectifs clairs : Définissez des objectifs professionnels à court, moyen et long terme. Où voulez-vous être dans 1 an, 5 ans, 10 ans ?

Plan d'action : Élaborer un plan d'action détaillé. Quelles formations ou certifications sont nécessaires ? Quelles étapes devez-vous franchir pour atteindre vos objectifs ?

Alternatives : Prévoyez des plans B. Si votre objectif principal ne se réalise pas, quelles sont les autres options qui pourraient vous satisfaire ?

La fiche C : « Mon projet professionnel » est celle qui vous guidera dans ces réflexions.

¹ Myers Briggs Type Indicator est un test de personnalité.

² Test qui vous aide à choisir une profession qui vous correspond.

4. MISE EN ŒUVRE ET AJUSTEMENT

Formation continue : Engagez-vous dans des formations, des stages ou des projets qui renforcent vos compétences.

La fiche G : « Mes choix de formation » est là pour vous aiguiller !

Réseautage : Développez et entretenez votre réseau professionnel. Les contacts peuvent ouvrir des opportunités inattendues.

Feedback et ajustements : Soyez prêt à ajuster votre plan en fonction des retours que vous recevez et des évolutions du marché.

5. BILAN RÉGULIER

Évaluation périodique : Faites régulièrement le point sur vos progrès. Avez-vous atteint vos objectifs intermédiaires ? Quels ajustements sont nécessaires ?

Réflexion continue : La réflexion sur votre projet professionnel est un processus continu. Soyez flexible et prêt à réévaluer vos choix en fonction de nouvelles informations et de vos expériences.

En suivant ces étapes, vous pourrez clarifier vos aspirations professionnelles et élaborer une stratégie pour les atteindre de manière structurée et réaliste.

COMMENT LE PROJET PROFESSIONNEL INDIVIDUEL PEUT NOURRIR LA RÉFLEXION D'UN PLAN DE FORMATION COLLECTIF ?

Le plan de formation collectif est un processus qui favorise la réflexivité des équipes sur leurs pratiques professionnelles. Il permet de cibler les besoins en formation et de définir des actions concrètes pour le développement des compétences. En milieu d'accueil de la petite enfance, ce plan est lié au projet d'accueil conforme au Code de qualité et à son évolution. Il s'intègre également dans la démarche de réflexions du Bilan de fonctionnement.

Le projet professionnel individuel peut nourrir ce processus de plusieurs manières.

Identification des besoins : En se connaissant mieux, chaque professionnel peut identifier ses besoins spécifiques en formation. Ces besoins peuvent ensuite être partagés pour définir des axes de développement collectif.

Cohérence d'équipe : En abordant la réflexion sur le projet professionnel individuel au sein de l'équipe,

les professionnels peuvent créer des liens entre leurs aspirations personnelles et les objectifs du plan de formation. Cela renforce la cohésion d'équipe et permet de développer des compétences en harmonie avec le projet d'accueil.

En somme, le projet professionnel individuel est un tremplin pour la réflexion collective sur les besoins en formation. En impliquant chaque professionnel dans cette démarche, le plan de formation collectif peut être plus pertinent et adapté aux aspirations de tous.

PARTICIPEZ À NOS ATELIERS GRATUITS !

Découvrez le carnet de bord professionnel et ses ressources lors d'un atelier gratuit et accessible à tous les professionnels de lieux d'accueil autorisés et agréés par l'ONE. L'occasion de rencontrer d'autres collègues du secteur et de prendre un temps de réflexion sur vos pratiques d'accueil et sur la gestion des compétences.

- Mon carnet de bord : www.moncarnetdebord.be > Ateliers
- Notre plan de formation : www.notreplandeformation.be > Ateliers

Claire PECHEUX
Chargée de projet, APEF asbl

Le Carnet de bord professionnel et Notre plan de formation ont vu le jour grâce au soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dans le cadre d'une convention spécifique entre l'O.N.E. et l'APEF asbl.

Service conseil



carnetdebord@apefasbl.org

plandeformationMAE@apefasbl.org



02 229 20 19

Suivez-nous sur



ou via notre Newsletter.



VOTRE ABONNEMENT

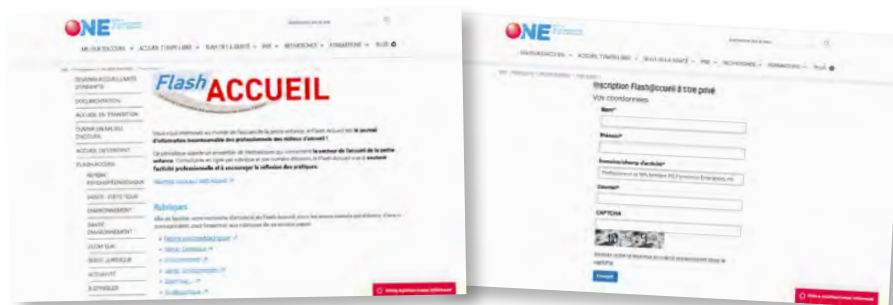


SUR PRO.ONE.BE !

PRO.ONE, une plateforme professionnelle indispensable aux professionnels de l'Accueil !

Chaque Pouvoir organisateur (pour chacun de ses milieux d'accueil) et chaque Accueillant-e d'enfants indépendant-e peut choisir de quelle manière il souhaite recevoir le Flash Accueil :

- ✓ sous forme de newsletter,
- ✓ en format papier (avec une possibilité de cocher plusieurs exemplaires par édition, à concurrence de maximum 1 exemplaire par tranche de 14 enfants accueillis),
- ✓ sous forme de newsletter et en format papier.



Pour ce faire, rendez-vous sur votre **PORTAIL PRO**, sur la page de votre milieu d'accueil, et cliquez sur le pavé bleu « **PRÉFÉRENCES DE CONTACT** ». Vous pouvez modifier votre choix d'abonnement à tout moment. Par défaut, si cette fonctionnalité n'est pas activée, un exemplaire papier vous sera quand même envoyé.

Chaque Service d'accueil d'enfants reçoit un nombre d'exemplaires papier du Flash Accueil correspondant au nombre de travailleurs sociaux du Service. Les accueillant-e-s d'enfants conventionné-e-s ou salarié-e-s reçoivent également une version papier par voie postale. Aucune démarche n'est à effectuer sur **PRO.ONE**.

Les Services d'Accueil Spécialisés de la Petite Enfance reçoivent un nombre d'exemplaires papier proportionnel à leur capacité d'accueil. Des exemplaires supplémentaires peuvent être demandés.

Vous souhaitez recevoir la newsletter à titre privé ? Inscrivez-vous sur la page Flash Accueil du site de l'ONE (www.one.be > [Professionnel](#) > [Milieux d'accueil](#) > [Flash Accueil](#) > [Abonnez-vous au Flash Accueil](#)).

Besoin d'aide ou d'informations complémentaires ?
Contactez flashaccueil@one.be



IDÉES, RÉFLEXIONS À RETENIR



PISTES DE TRAVAIL À ENVISAGER...



- Office de la Naissance et de l'Enfance - ONE
- @ONEenfance
- office-de-la-naissance-et-de-l'enfance
- onenfance
- onetvbe



CONTACT
flashaccueil@one.be
02 542 13 48

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

ALAOUI Amal
BENZAIR Jordane
BOCKSTAEL Anne
CLAES Nathalie
COUTEAU Diane Sophie
DEBRAZ Christelle
FONTAINE Laetitia
GEERTS Bernard
GILSOUL Laurence
KAIN Florine
MALOU Valentine
MARCHAND Brigitte
MÜLER Robert
NAUWELAERTS Julie
PAPILLON Héloïse

PECHEUX Claire
RÖTUNNO Cleo
SIMON Pauline
SOKI GILLARD TONA Linda
SONCK Thérèse
VAN CROMBRUGGE Yaëlle
VAN STEENPAAL Sylvie
WOLF Marine

Remerciements à

Madame Clesse, accueillante à Plainevaux
Madame Boden, ex-directrice de la crèche communale de Herstal
Mesdames Delahaut et Duchêne, co-accueillantes à Saint-Vincent
Crèche « Les Lutins » à Richelle
Crèche « Petit à petit » à Julémont
Crèche « Le trèfle à quatre feuilles » à Bruxelles
Crèche « Les P'tits Loups » à Mouscron
Crèche « Sainte-Marie » à La Louvière
Crèche « Les P'tits Doudous » à Frameries

Remerciements au Comité de rédaction

MISE EN PAGE
DUFRASNE MAÏTÉ

EDITEUR RESPONSABLE
Laurent MONNIEZ
Chaussée de Charleroi, 95
1060 Bruxelles

TIRAGE 4.300 exemplaires
N° D'ÉDITION D/2024/74.80/107
MAFACT DOCBR0042

